



Impact économique de la pandémie à COVID-19 dans les pays à ressources limitées : le cas des pays de l'Afrique subsaharienne

Economic impact of COVID-19 pandemic in low-resource countries: the case of sub-Saharan Africa countries

Dédé Marachto Aliango¹

Correspondance

Dédé Marachto Aliango, PhD
Courriel : aliangod@upc.ac.cd

Summary

The spread of COVID-19 in low-resource countries in sub-Saharan Africa and the measures taken to address it have a significant impact on their economies. There is a slowdown in activities in all economic sectors causing losses in profitability for businesses, incomes for households, tax revenue for countries and employment for workers. The result is a drastic drop in production and a risk of recession for the entire region. Multi-sectoral response measures and a macroeconomic policy are therefore needed to restart the production growth.

Keywords: COVID-19, economic impact, low-resource countries, production drop, multi sectoral responses

Received: May 16, 2020

Accepted: May 17, 2020

Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Economiques, Centre de Recherche Interdisciplinaire en Développement : Economie, santé et société (CRIDESS), Université Protestante au Congo, RDC

Résumé

La propagation de la COVID-19 dans les pays à ressources faibles de l'Afrique subsaharienne ainsi que les mesures prises pour y faire face influent considérablement sur leurs économies. On observe un ralentissement d'activités dans tous les secteurs économiques occasionnant des pertes de rentabilité au niveau d'entreprises, de revenus pour les ménages, de recettes fiscales au niveau des Etats et d'emploi pour les travailleurs. Il en résulte une baisse drastique de la production et un risque de récession pour l'ensemble de la région. Il faut donc des mesures de ripostes multisectorielles et une politique macroéconomique permettant de renouer avec la croissance de la production.

Mots clés : COVID-19, impact économique, pays à ressources limitées, baisse de production, mesures multisectorielles

Reçu le 16 mai 2020

Accepté le 17 mai 2020

Introduction

Le nouveau coronavirus appelé COVID-19 a été identifié en décembre 2019 en Chine plus précisément dans la ville de Wuhan (1). La propagation de ce virus se faisait à une vitesse d'éclair et la Chine a commencé à compter des centaines des personnes affectées mais également des morts. Cette situation a conduit les autorités chinoises à prendre des mesures drastiques pour limiter la contamination notamment le confinement de la population. Pendant quelques semaines, le monde parlait du "virus chinois" ne se doutant pas que quelques temps après, ce serait une pandémie mondiale. Petit à petit, ce virus a fait son chemin atteignant l'Europe avec une forte virulence en Italie, en France et Espagne. Les autres continents notamment l'Amérique et l'Afrique n'ont pas échappé à cette pandémie (2).

Face à cet "ennemi invisible" qui a secoué le monde entier et surtout, face à la vitesse de sa propagation et le nombre des morts qui en découle, plusieurs mesures ont été prises par différents pays.

Il faut reconnaître que la plupart de ces mesures étaient identiques, les plus récurrentes étant :

- le confinement d'une partie ou de la totalité de la population avec réduction d'activités économiques, culturelles et politiques (service minimum, fermeture d'autres secteurs d'activités économiques, interdiction des rencontres ou événements culturels, etc.) ;
- la fermeture des frontières par plusieurs pays limitant l'accès dans les territoires nationaux et mettant en mal les transactions internationales ;
- la fermeture des établissements d'enseignement primaire, secondaire, universitaire et professionnel même si, dans certains pays, les cours en ligne sont organisés.

La pandémie ainsi que les mesures prises pour limiter sa propagation ont des conséquences considérables non seulement sur le plan sanitaire mais également sur le plan socio-économique, politique et culturel. Si tous les pays sont concernés par les effets néfastes de la COVID-19, tous ne vivent pas cette crise de la même manière. Certains pays ayant des plus de ressources, les injectent dans les entreprises pour qu'elles ne fassent pas faillite et éviter de fragiliser encore plus l'économie qu'elle ne l'est actuellement. La situation est différente dans les pays à ressources faibles. Ces derniers sont beaucoup plus affectés par la crise sanitaire et ses conséquences notamment sur le plan économique. Or, l'on sait que l'économie de ces pays est généralement fragile et extravertie. La crise sanitaire risque alors d'accentuer leur vulnérabilité. Il devient urgent d'identifier les effets négatifs de la crise sur l'économie et de réfléchir sur les moyens de les atténuer.

Cette mise au point se propose une réflexion sur l'impact économique de la pandémie COVID-19 au niveau des pays à ressources limitées. Il comprend trois points. Le premier abordera le côté "surprise" de cette pandémie. Le deuxième point va se concentrer sur les pays à ressources limitées en mettant un accent particulier, sur leurs caractéristiques ainsi que sur l'impact économique de la COVID-19. Enfin, le dernier point va s'atteler à proposer des pistes de

solution permettant à ces pays s'atténuer les effets de la crise.

COVID-19, une surprise pour le monde...

Malgré les différentes recherches menées dans le domaine de virologie et épidémiologie, et malgré les scénarios proposés par les scientifiques sur une éventuelle pandémie, l'arrivée de cette nouvelle forme de Coronavirus a été une surprise pour plusieurs.

Dans un premier temps, il a été question d'une histoire de la Chine, d'un "virus chinois". Malgré la virulence de ce virus et sa vitesse de propagation, la plupart des pays ont été surpris de constater que leur population était aussi atteinte et dans certains cas, dans des proportions beaucoup plus élevées qu'en Chine (3).

Ensuite, il s'est développé un climat de tension et confusion autour du protocole de traitement qui fonctionnerait réellement. Plusieurs solutions ont été proposées sans avoir le consensus dans le monde scientifique et même politique. En effet, malgré que le virus Corona soit connu par le monde scientifique et même médical depuis des années, cette nouvelle forme de la COVID-19 a secoué les équilibres politiques et sociaux existants. On a assisté, partout dans le monde, à des débats houleux entre scientifiques, gouvernements, personnel soignant, entreprises et populations sur la manière de gérer cette crise sanitaire et ses effets sur d'autres secteurs d'activités. En réalité, personne ne s'y attendait, le monde a été surpris !

L'une des caractéristiques de cette pandémie à coronavirus est le niveau de taux de létalité qui est très élevé (1). Les morts se sont comptés par dizaines, centaines et milliers et ce, surtout dans les pays dits "riches" censés avoir suffisamment des ressources et des systèmes de santé performants. La pandémie COVID-19 a une fois de plus surpris car elle a mis en lumière les limites dans les systèmes de santé, dans la gestion de la crise (pandémie) de manière générale et donc une certaine fragilité des économies considérées comme "fortes".

Enfin, du moins pour cette réflexion, une faible propagation du virus en Afrique, en tout cas si l'on considère le nombre de personnes atteintes et mortes du coronavirus par pays depuis le

début de la pandémie dans ce continent. En effet, les pays africains semblent enregistrer un nombre faible des personnes malades de la COVID-19 par rapport aux pays européens par exemple (2). Nous ne pouvons expliquer ce phénomène ici faute de données scientifiques fiables. Néanmoins, cette réalité reste une surprise face à "l'hécatombe" qui était prévue pour l'Afrique. Les principales raisons généralement avancées pour justifier la prévision du chaos dans ce continent sont notamment les systèmes de santé déficitaires et la faiblesse des ressources pour faire face à la pandémie.

La COVID-19 bouleverse les évidences, ébranle les équilibres et pousse l'humanité à repenser son existence tout en remettant en question ce qu'elle considérait comme acquis. N'est-ce pas là l'occasion d'aller progressivement vers un changement de paradigme?

Pays à ressources limitées face à la COVID-19: une analyse d'impact économique

L'économie mondiale est secouée par la pandémie de COVID-19 (3-5). Les pays à ressources limitées notamment ceux de l'Afrique subsaharienne (ASS) sont beaucoup plus touchés par la crise notamment à cause de leur fragilité antérieure à la crise. Pour mieux comprendre les impacts économiques de la COVID-19, il est important de connaître les spécificités de ces pays.

Caractéristiques des pays à ressources faibles

Les pays à ressources limitées sont généralement considérés comme pauvres c'est-à-dire connaissant un manque global des ressources et donc un faible niveau de développement. Les ressources, dans ce cas, doivent être considérées dans un sens large : financières, humaines, technologiques, minières, agricoles, etc. Il est possible de trouver certaines de ces ressources dans ces pays, cependant la question de leur utilisation ou de leur répartition est souvent au cœur des débats. Il s'agit des pays ayant une économie vulnérable, généralement extravertie reposant sur l'exportation des produits primaires et l'importation des produits manufacturiers. La population vivant dans une condition de pauvreté avec des revenus faibles ne leur permettant pas

de combler les besoins fondamentaux (éducation, santé, habitat, etc.). Cette situation touche particulièrement les pays de l'ASS. Explicitons brièvement les caractères que présentent généralement ces pays (6-7).

Faible niveau de revenus

La faiblesse des revenus est l'une des caractéristiques des pays à ressources limitées. En effet, le niveau des richesses produites par ces Etats (PIB) est habituellement bas et le revenu par habitant qui en découle, en dessous du seuil de pauvreté. La plupart des populations de ces contrées vit donc dans une situation d'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2 \$ par jour et par personne. Il faut souligner que cette faiblesse de revenus ne favorise nullement l'investissement en infrastructures (routes, écoles, hôpitaux, eau potable, électricité, etc.) et l'accès aux services sociaux de base pour la population. Au contraire, c'est facteur accentue l'endettement de ces pays.

Fragilité de l'économie

L'économie des pays à ressources faibles présente généralement une forme de vulnérabilité due à plusieurs facteurs. Il s'agit d'une économie extravertie qui repose sur l'exportation des produits bruts (agricoles, miniers, etc.) souvent peu diversifiée, les rendant vulnérables aux fluctuations des prix de ces produits primaires sur le marché mondial. La consommation intérieure est alors couverte en grande partie par les produits manufacturiers importés. Les importations sont, de ce fait, très largement supérieures aux exportations créant un déficit au niveau de leur balance commerciale. Ces pays connaissent donc une forme de dépendance face au commerce international même s'ils ne participent que très faiblement aux échanges mondiaux (- de 5%). Soulignons toutefois que le commerce intra-zone au niveau des pays de l'ASS est très faible. Une très grande part de leurs exportations est destinée à d'autres continents (Europe, Asie, Amérique, etc.). Les relations commerciales Sud-Sud sont donc marginales (7).

En outre, on observe dans ces pays une production faible découlant du niveau bas

d'investissements. La mobilisation de l'épargne, dans les pays à faibles revenus, fait défaut et ne permet pas d'accroître les investissements internes. Les Investissements Directs Etrangers (IDE) sont également faibles, souvent orientés vers les secteurs miniers ou agricoles. Plusieurs raisons expliquent cette timidité des firmes internationales à investir dans les pays à ressources faibles, la principale étant le risque de perte dû à l'instabilité politique qui y règne habituellement.

Forte croissance démographique

Les pays à revenus limités se caractérisent par une forte croissance démographique du fait que leur transition démographique (passage d'un régime démographique à forte natalité et mortalité à un régime démographique à faible natalité et mortalité par l'intermédiaire d'un régime d'expansion élevée de la population) n'est pas achevée. Ainsi, ils représentaient 1,7 milliard d'habitants en 1950, près de 5 milliards en 2000, et devraient peser entre 8 et 12 milliards en 2050 selon les prévisions de l'ONU (8). La fécondité y est forte (plus de 3 enfants par femme en moyenne), même si elle diminue depuis les années 1960, période du plus fort accroissement démographique (la population augmentait de 2,5 % par an en moyenne). Il faut cependant souligner que la mortalité y est également très élevée (environ 13 décès pour 1000 en 2017), ce qui influence négativement l'espérance de vie à la naissance.

La pauvreté et inégalités

Les pays à faibles revenus connaissent habituellement l'insatisfaction des besoins fondamentaux : l'alimentation, l'habillement, le logement, l'accès aux services de base (santé, éducation, l'eau potable, transport, etc.). Il s'agit donc d'une situation de pauvreté absolue dans laquelle la population vit en dessous du seuil de pauvreté (2\$ par jour et par personne). A cette pauvreté, il faudra ajouter les inégalités sociales de toutes natures et notamment les inégalités de revenus. Celles-ci engendrent plusieurs difficultés notamment les tensions sociales, l'exode rural, le développement du secteur

informel, etc. pesant sur leurs politiques de développement.

Forte présence du secteur informel

Dans les économies à faible ressources, on trouve généralement, dans les milieux urbains, un secteur dit "informel" découlant du dualisme : secteur traditionnel-secteur moderne. Il est constitué des petits métiers, vendeurs ambulants, petits restaurateurs, réparateurs, etc., il représente environ 30% de l'emploi par rapport au secteur formel. C'est un secteur où domine l'auto-emploi ; les activités sont de petite taille et la main d'œuvre moins qualifiée est formée sur le tas. Les revenus n'étant pas stables dans le secteur, leur fluctuation influe sur le niveau de l'activité. La fiscalité et la réglementation du travail n'y sont pas respectées.

Effets économiques de la COVID-19 dans les pays à ressources limitées

A l'heure actuelle, il est difficile d'estimer, avec précision, l'ensemble de conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'économie des pays à ressources limitées. Plusieurs scénarios sont envisagés malgré qu'il existe encore un certain nombre d'incertitudes sur l'ampleur et la durée de cette crise sanitaire. Les données disponibles et les prévisions permettent, néanmoins, de se prononcer sur les chocs que la COVID-19 peut induire sur la structure économique de ces pays ainsi que les fluctuations, dans les secteurs d'activités, qui en découlent.

Rappelons qu'afin de contenir la propagation du virus, plusieurs mesures ont été prises par différents gouvernements au niveau mondial mais également au niveau de l'ASS. Nous avons assisté au confinement de toute ou une partie de la population dans plusieurs villes ; à la fermeture des frontières, des entreprises publiques tout comme privées avec maintien d'un service minimum. Toutes ces mesures ont affecté négativement les différents secteurs d'activités de l'économie des pays à ressources limitées. Ces effets négatifs sont donc abondants et se font sentir par de multiples canaux. Nous avons choisi de nous focaliser sur les principaux et plus visibles découlant du choc que subit l'offre et la demande suite à la pandémie dans

ces pays. En effet, l'analyse minutieuse de ces deux éléments clés de l'économie permet d'identifier les conséquences néfastes de cette pandémie.

Choc au niveau de l'offre et de la demande

En économie, l'offre désigne l'ensemble de biens et services produits et/ou mis en vente directement par les producteurs ou indirectement par les distributeurs. Alors que la demande représente les biens et services que des individus, entreprises ou autres organisations sont prêts à acquérir à un prix donné.

Depuis le début de la crise sanitaire en ASS en fin février dernier, les trois secteurs d'activités économiques (primaire, secondaire et tertiaire) ont enregistré une baisse, d'un côté, des dépenses de consommation, c'est qui est un choc de demande. Et de l'autre, des problèmes de production, d'approvisionnement, de rupture des stocks, de liquidité bref, des perturbations au niveau de l'offre. Ces chocs occasionnent donc un ralentissement généralisé d'activités notamment en ce qui concerne les échanges commerciaux (marchés des produits primaires ainsi que biens et services) au niveau national, régional et mondial ; le marché de travail ainsi le marché financier (9).

Échanges commerciaux au niveau national, régional et mondial

La crise sanitaire ainsi que les mesures prises pour y faire face limitent les échanges commerciaux au niveau des pays pris en études de cas, les rendant, dans certains cas, presque inexistant. Ces échanges concernent le marché des produits primaires ainsi que celui des biens et services.

Dans plusieurs pays, la fermeture des entreprises et commerces mais aussi le confinement de la population réduisent les transactions internes en termes d'achat et vente. Dans certains, seuls les magasins alimentaires et les marchés sont ouverts, tous les autres restent fermés. Ce qui impacte négativement le niveau d'activités économiques mais également les investissements dans ces domaines. Les pertes occasionnées par cette situation pèsent lourdement sur ces entreprises souvent de petite ou moyenne taille;

sur le travail car conduisant aux pertes d'emploi ou chômage économique; sur l'Etat qui ne saura plus mobiliser suffisamment des ressources fiscales pour son budget (10-11).

Au niveau régional, la situation n'est pas différente. Il faut relever, d'abord, le fait que l'intégration régionale en matière d'échanges commerciaux en ASS est habituellement très faible. Environ 16,6% seulement des exportations de ces pays vont dans la région (7). La plupart des pays de l'ASS échangent plus avec d'autres continents particulièrement l'Europe et l'Asie (Chine, Inde, etc.). La crise sanitaire actuelle avec la fermeture des frontières n'a fait qu'accentuer une situation déjà précaire.

La participation des pays de l'ASS dans l'économie mondiale fait que ces derniers subissent également ce qui se passe dans le monde. Un ralentissement d'activités économiques au niveau mondial les affecte sans conteste. Ainsi les exportations sont en baisse et les cours des produits primaires dans lesquels la plupart de ces pays se sont spécialisés dégringolent. L'exemple de la baisse du prix des produits pétroliers est beaucoup plus parlant. En effet, la contraction de la demande chinoise a entraîné la chute du prix mondial du pétrole. Or, le secteur primaire est parmi les principaux pourvoyeurs des recettes permettant aux pays à ressources faibles de couvrir leurs prévisions budgétaires. Ce choc dans les échanges commerciaux au niveau mondial leur fait perdre donc l'occasion de mobiliser des ressources nécessaires notamment pour faire face aux conséquences socio-économiques de cette crise. De plus, l'économie au sein des pays à ressources limitées fonctionne généralement avec deux monnaies : une monnaie forte (monnaie étrangère) et une faible (monnaie nationale). La baisse des exportations peut occasionner une pénurie de la monnaie forte renforçant sa valeur par rapport à la monnaie nationale et conduisant à une forte inflation.

Le niveau des importations également est en baisse notamment avec la fermeture des frontières et des entreprises. Bien qu'on observe une diminution du niveau de la consommation de certains produits avec le confinement, il faut craindre une pénurie des produits manufacturiers

si la pandémie ne se résorbe pas rapidement. Lorsque la demande de ces produits dépassera très largement leur offre, les prix des biens et services connaîtra une augmentation exponentielle. Dans la plupart des pays à ressources faibles, on observe déjà une augmentation des prix, découlant des spéculations, mais qui reste encore timide (6).

Les effets sur le marché de travail

Un grand nombre d'entreprises fait face à plusieurs défis quant à l'organisation du travail. Suite au confinement et à la distanciation sociale pour éviter la contamination, le télétravail à domicile et le service minimum avec un effectif réduit deviennent donc la règle. Cela suppose un accès aisé aux outils numériques, ce qui n'est pas le cas pour toutes les entreprises œuvrant dans les pays à faibles ressources. Le coût élevé de l'accès aux solutions digitales fait que la plupart des petites ou moyennes entreprises (PME) ne peuvent se le permettre. Cette situation conduit également à une baisse d'activités et donc de production pour des nombreuses firmes.

La baisse d'activités, la réduction de la main d'œuvre suite au service minimum ou fermetures d'entreprises affecte considérablement le marché de travail. Plusieurs travailleurs perdent leur emploi ou sont mis en chômage économique. Les commerces, les secteurs d'activités de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Cafés (Horeca), le secteur de travail à domicile (aide ménager, etc.) et le tourisme sont les plus touchés car ne pouvant pas, dans bien des cas, exercer leurs activités. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) prévoit, à cet effet, près de 19 millions de pertes d'emploi en Afrique (12). Le taux de chômage risque donc d'augmenter sensiblement les mois qui viennent, du moins, si la pandémie perdure. Avec un système de sécurité sociale souvent déficitaire, les populations des pays à faibles ressources risquent de connaître une forte détérioration de leurs conditions de vie.

Distorsions dans le marché financier

Le secteur financier est considéré comme le poumon de l'économie. Il favorise l'investissement et le bon déroulement des activités

économiques en jouant le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques en capacité de financements (épargnants) et ceux en besoin de financements (emprunteurs ou investisseurs). Les mouvements des fonds (dépôts, les emprunts, les paiements, etc.) qui découlent des diverses transactions dans l'économie passent par le circuit bancaire. Les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19 sur le plan économiques influent donc sur ce secteur. Le ralentissement d'activités économiques est l'un des principaux facteurs qui met le secteur sous pression en affectant considérablement le niveau de ses activités. On observe donc des distorsions dans l'offre et la demande des services et produits financiers attestées par une volatilité accrue sur marché financier.

Les incertitudes sur ce marché sont renforcées par des fortes fluctuations au niveau des prix financiers marchés (taux d'intérêt, taux de change, cotation des produits primaires, etc.) ; la détérioration de la qualité du portefeuille ; des problèmes de liquidité dus à la baisse d'activités ainsi qu'aux mouvements de retraits massifs conduisant au ralentissement ou suspension des décaissements. Elles influent véritablement sur les revenus des institutions financières qui, tout comme les autres agents économiques, enregistrent déjà des pertes conséquentes même s'il reste difficile, à l'heure actuelle, d'en évaluer la portée avec précision.

L'arrêt brutal de l'activité économique dans les pays de l'ASS, suite à la crise sanitaire actuelle et les mesures prises pour y faire face, a des effets néfastes sur leurs économies. On enregistre une baisse de production, des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement, la rupture des stocks, les problèmes de liquidité, la baisse de consommation, la perte d'emploi ou chômage économique, les fortes fluctuations des prix de manière générale et plus précisément sur le marché financier, etc. Tous ces facteurs ont une incidence négative sur les PIB des pays à faibles ressources. Le fond monétaire international (FMI) prévoit, pour l'ASS, une contraction du PIB à hauteur de 1,6 %, c'est-à-dire, inférieur d'environ 5,2 points de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre 2019 (10). Il faut craindre également une

récession si la pandémie ne se dénoue pas rapidement.

Pistes de solution

Afin de d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie des pays à ressources limitées et renouer avec la croissance de la production dans le futur, plusieurs solutions sont envisageables. La plupart des gouvernements de ces pays ont déjà anticipé la crise économique en élaborant différents plans de ripostes multisectorielles. D'autres mesures sont préconisées notamment par les organisations internationales de soutien au développement. Les pistes de solution prioritaires envisageables sont les suivantes :

- mettre en place un plan de riposte pouvant sauver des vies et réduire les effets de la pandémie. Effectivement, tant que la crise sanitaire persistera, l'économie sera affectée ;
- élaborer une politique macroéconomique tenant compte des spécificités de chaque pays et répondant efficacement à la crise. Cette politique doit pouvoir limiter les pertes et distorsions découlant du choc dans l'offre et la demande ; soutenir les entreprises et les ménages ainsi que renouer avec la croissance de la production dès que la pandémie se résorbera ;
- appuyer les différents secteurs d'activités économiques en injectant suffisamment des ressources pour soutenir l'économie. Pour ce faire, les Etats doivent avoir accès aux ressources nécessaires (réserves, emprunts, etc.) ;
- préserver la stabilité financière tout en assurant une offre de crédit et de liquidité suffisante au secteur financier. Au regard des capacités financières limitées des pays à faibles ressources, solliciter un soutien des bailleurs de fonds et autres institutions internationales en faveur du secteur financier ;
- travailler et mettre en place des stratégies nationales et même régionales permettant aux pays de l'Afrique subsaharienne de face aux chocs extérieurs. En effet, la plupart des pays de cette région ayant une économie

extravertie, demeure, à ce jour, très dépendants des financements extérieurs ;

- renforcer l'intégration régionale afin de relever le niveau des échanges commerciaux entre différents pays de l'Afrique subsaharienne. Mais également privilégier, pendant ces moments de crise, la collaboration, la solidarité et l'échange d'expérience entre différents pays de la région ;
- la sévérité de la crise actuelle requiert l'appui et le soutien des partenaires au développement aux pays à ressources faibles.

Conclusion

Dans cette revue générale, il s'est agi d'une réflexion sur l'impact économique de la pandémie de la COVID-19 dans les pays ayant des ressources limitées. Il en ressort que la principale conséquence de la crise sanitaire sur l'économie de ces pays est actuellement le ralentissement généralisé d'activités économiques consécutif au choc au niveau de l'offre et de la demande. Ce choc se manifeste, entre autre, par la baisse de dépenses de consommation privée, de production, de transport, aux perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, etc. Il occasionne d'énormes pertes et distorsions dans les différents secteurs d'activités. Les prévisions sont d'ores et déjà bouleversées, il faudrait les reconsidérer tout en prenant en compte la nouvelle donne "COVID-19 et ses conséquences". Une contraction de 1,6% du PIB est prévue pour les pays de l'ASS en 2020.

Une anticipation de la crise avec un plan de riposte multisectoriel, une politique macroéconomique efficace, soutien aux entreprises et ménages, etc. sont autant des pistes de solutions envisageables et prioritaires.

Conflit d'intérêt

Aucun

Références

1. Li Q, Guan X, Wu P, Wang X, Zhou L, Tong Y, *et al.* Early transmission dynamics in Wuhan, China, of novel coronavirus-infected pneumonia.

- N Engl J Med 2020. <https://doi.org/10.1056/NEJMoa2001316>.
2. COVID-19, Africa CDC dashboard. Available at: <https://africacdc.org/covid-19/> consulted on April 6, 2020.
 3. COVID-19. http://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200504-covid-19-sitrep-105.pdf?sfvrsn=4cddaf_2 consulted on April 20, 2020.
 4. Acemoglu D. et Robinson J. A., Prospérité, puissance et pauvreté : Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres, Genève, Markus Haller, 2015, 637 p.
 5. Brion D., "Pandémie Covid-19 : Premiers éléments sur les répercussions économiques en Bourgogne-Franche-Comté", INSEE, N° 103, avril 2020.
 6. Antil A, "L'arrivée de Covid-19 en Afrique subsaharienne, quels scénarios? ", L'Afrique en questions, IFRI, n°53, avril 2020.
 7. UNION AFRICAINE, "Impact of the Coronavirus (COVID-19) on the African Economy", Rapport sur le covid-19, avril 2020, disponible sur : www.tralac.org.
 8. La population. Disponible sur <https://un.org/fr/sections/issue-depth/population/index.html> consulté le 15 mai 2020.
 9. CEA, "Le Covid-19 en Afrique: sauver des vies et l'économie", Rapport Covid-19, avril 2020, disponible sur <https://www.uneca.org/fr/covid-19-report>.
 10. FMI, "Covid-19, une menace sans précédent pour le développement", Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2020, disponible sur <https://www.imf.org/fr/Publications>.
 11. Kuikeu O., "Economic impact of COVID-19 in Cameroon: an empirical assessment with the VAR Methodology". avril 2020, disponible sur <https://mpira.ub.uni-muenchen.de/99727/>
 12. OIT, "Covid-19 causes devastating losses in working hours and employment", Avril 2020, disponible sur <https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS>
 13. Raffinot M. (2015), Economie du développement, Dunod, 2015, Paris.
 14. Williams, "La COVID-19 et la crise des déplacements en Afrique", Centre d'études stratégiques de l'Afrique, avril 2020, disponible sur : <https://africacenter.org>.
 15. Wormser G, "CoViD-19 La mondialisation confinée Vers une tragédie des Communs? ", Avril 2020, disponible sur <http://sens-public.org/articles/1511/>